

Ordre du jour CA du 5 juillet 2022

I. Information de la Présidente

II. Vote : Adoption du PV CA de la séance du 24 mai 2022

III. Points gouvernance

3.1 Vote : Election à la vice-présidence du conseil d'administration.

3.2 Vote : Election du chargé de mission étudiant.

3.3 Vote : Désignation d'un doctorant de la Commission de la Recherche au Bureau de l'Université.

IV. Point Stratégique

4.1 Vote : Lettre d'Orientation Budgétaire (LOB)

V. Points financiers et comptables

5.1 Vote : Présentation des comptes 2021 de la Fondation Université Paris-Saclay.

5.2 Vote : Admissions en non valeur (ANV).

5.3 Vote : Affectation du résultat de l'exercice 2021 du Laboratoire anti dopage français. 5.4 Vote : Affectation définitive du compte de report à nouveau en réserves.

5.5 Information : Présentation de la Fondation Jacques Hadamard

Vote : Avenant n° 1 à la Convention de dévolution IDEX IPS ANR 11-IDEX-0003.

VI. Points formation & Vie étudiante

6.1 Vote : Création de la commission logement étudiant au périmètre des composantes universitaires.

6.2 Vote : Ouverture de programmes transverses.

6.3 Vote : Mise en place du BUT2 – Bachelor Universitaire de Technologie, 2^{ème} année.

6.4 Vote : Création, renouvellement et transformation de Diplômes d'Universités.

6.5 Vote : Approbation des modifications de maquettes.

6.6 Vote : Proposition de cadrage des montants des compléments de bourses pouvant être apportés, dans le cadre d'un séjour de recherche tel que défini à l'article L. 434-1 du Code de la Recherche, par une structure de l'Université Paris-Saclay.

6.7 Vote : capacités d'accueil d'étudiants étrangers extra-communautaires dans les études de Médecine et Pharmacie pour l'année 2022-2023.

VII. Point Ressources Humaines

7.1 Vote : grille de répartition des fonctions dans les groupes du RIPEC-C2.

7.2 Vote : convention de versement de subvention exceptionnelle au CESFO restauration.

VIII. Points de fonctionnement

8.1 Vote : Versement d'une subvention de 10 000 € de la Faculté des Sciences du Sport (UFR STAPS) à l'association AS STAPS.

8.2 Vote : Accord cadre de mise en propreté des locaux de l'Université Paris-Saclay.

8.3 Vote : Modification de la délibération du CA n° 2021-028 "approbation de la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à la Présidente de l'Université".

8.4 Information : Bilan des conventions et autres délégations du Conseil d'Administration à la présidente 2021.